

Conférence internationale pluridisciplinaire



« Les Accords de partenariat économique dans l'océan Indien »

Faculté de droit et d'économie - Université de la Réunion
27 et 28 septembre 2018

CESER
ILE DE LA REUNION

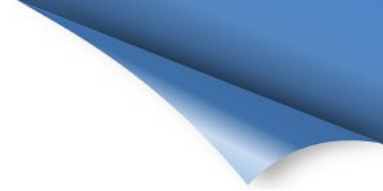


Intervention de
Joël SORRES

**Président de la Commission
« Territoires, Europe et Coopération »**

Conseil Économique, Social et
Environnemental Régional de la Réunion
(CESER)

CESER
ILE DE LA REUNION



Le CESER, une Assemblée consultative, placée auprès du Conseil régional, représentante de la Société civile organisée

Rôle et attributions du CESER

1) Son rôle

Le CESER :

- Un **lieu unique de concertation et de mutualisation**
- Formule des préconisations sur les enjeux/conséquences des politiques menées
- Participe à la définition des choix stratégiques pour le développement de la Réunion
- Des **missions renforcées par la loi NOTRe**

CESER
ILE DE LA REUNION



2) Ses attributions

Les saisines obligatoires

Les saisines facultatives

Les autosaisines



En 2007

Deux avis du CESER sur :

« les enjeux que représentent les Accords de Partenariat Économique en négociation entre l'Union Européenne avec le groupe ESA d'une part et le groupe SADC/RSA d'autre part »

CESER
ILE DE LA REUNION

Dans son 1^{er} avis, le CESER :

- pointait la **faible appropriation** de ce sujet complexe
- appelait à une **démarche partenariale** des acteurs concernés
- partageait des **principes de base** à respecter : parallélisme, différenciation, cohérence

Faisait réaliser une 1^{ère} étude d'analyse des différents secteurs économiques de la Réunion : pour avoir une photographie des produits (import et export)



Pour le 2ème avis du CESER : sur les opportunités et risques des APE pour le développement de la Réunion

Une délégation à Paris et Bruxelles multipliait les rencontres afin de :

- mieux **appréhender les enjeux et les conséquences** pour notre Île
- **rappeller, expliciter et défendre la situation de la Réunion** et des RUP

Au niveau local, de nombreuses réunions de travail avec les socioprofessionnels

Une **partie technique**, représentative des intérêts de la Réunion, suivie de **recommandations méthodologiques**

I – Les possibles approches techniques

- 1) Dans le cadre d'une approche défensive
- 2) Dans le cadre d'une approche offensive, de « recherche d'opportunités »
- 3) Dans le cadre d'une approche transversale des relations RUP-ACP

II – Pour une meilleure prise en considération institutionnelle de la Réunion

- 1) Un amendement a été adopté par le Parlement européen
- 2) La nécessité d'être au plus près des informations
- 3) Une unité dans les interventions

III – Les enjeux en matière sociale

I – Les possibles approches techniques

Actualisation de la 1ère analyse avec les partenaires économiques des différentes filières

1) Dans le cadre d'une approche défensive

Préconisations

- * Exclusion de l'octroi de mer des négociations
- * Interdiction d'exporter vers les RUP certains produits sensibles
- * Maintien à l'entrée de la Réunion de certains droits de douane
- * Respect essentiel des barrières non tarifaires
- * Des règles d'origine précises
- * Des travaux complémentaires/adaptés pour la propriété intellectuelle
- * Une clause de sauvegarde régionalisée

2) Dans le cadre d'une approche offensive, de « recherche d'opportunités »

Préconisations

- * Revendication de la symétrie
- * Accélération du calendrier de réduction de l'asymétrie
- * Création d'un dispositif EUR1 RUP
- * Ouverture des services

3) Dans le cadre d'une approche transversale des relations RUP-ACP

Préconisations

- * Intégration dans les listes « communes » de l'UE
- * Traitement spécifique pour les TPE et PME
- * Possibilité d'un cumul positif des règles d'origine ACP + RUP
- * Des actions fortes de coopération bien identifiées



II - Pour une meilleure prise en considération institutionnelle de la Réunion

1) Un amendement adopté par le Parlement européen

Pour une pleine prise en compte dans les négociations de la situation particulière des régions et territoires d'outre-mer (notamment RUP)

2) La nécessité d'être au plus près des informations

Par une représentation permanente de la Réunion à Bruxelles

3) Une unité dans les interventions

III – Les enjeux en matière sociale

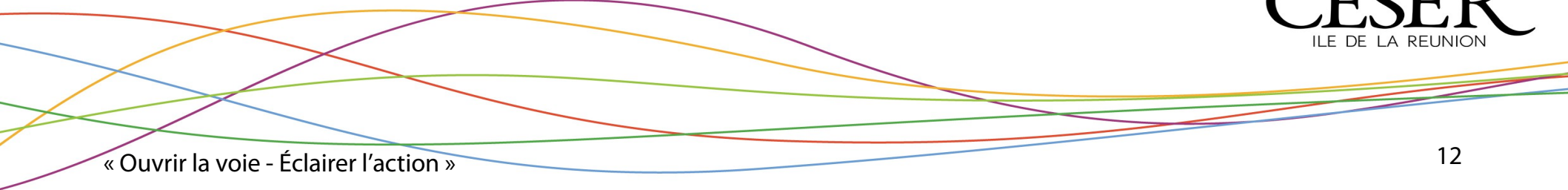
Les risques sociaux

- Abaissement des normes
- Craintes de la population
- Départ des entreprises



DEPUIS ...

CESER
ILE DE LA REUNION



« Ouvrir la voie - Éclairer l'action »



Dans son **avis sur le programme INTERREG V OI**, le CESER :

- rappelle l'articulation à trouver entre les différents programmes/accords

- préconise la mise en place d'une Cellule dédiée aux APE au niveau régional

Plus récemment, dans sa **Contribution en vue de l'élaboration du Mémoire des RUP 2017**, le CESER :

- s'est attaché à faire prendre davantage en considération les spécificités de la Réunion

- les adaptations conditionnant son intégration dans l'environnement régional



Au titre des potentiels de développement, le CESER souligne :

- l'importance de conditionner les APE à des analyses d'impact économique et social
- la nécessité, lors de négociation ou de révision d'un accord, d'une libéralisation mesurée/strictement proportionnelle à la taille des marchés/débouchés des RUP en tenant compte de toutes les concessions accordées
- l'intérêt de prévoir des mesures appropriées (clauses de sauvegarde ou de mesures de compensation avec causes d'exclusion)



Au titre de **l'insertion régionale**

Des actions à mener pour :

- Développer les échanges économiques régionaux
- Participer à la politique commerciale européenne : être associé aux négociations des Accords internationaux (commerce, pêche,...)
- Pour les APE : instaurer/entretenir un dialogue avec les pays associés

**Merci
de votre attention**

**Site web
<https://www.ceser-reunion.fr/>**



CESER
ILE DE LA REUNION